

Direction Départementale des Territoires

Metz, le

2 0 NOV. 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau Délégation Territoriale de Sarreguemines

Commune de CHEMINOT 2 Rue Principale

57420 CHEMINOT

Affaire suivie par Romain DECCO romain.decco@moselle.gouv.fr 03 87 28 30 84

Objet: Dossier de déclaration concernant la gestion à la parcelle des eaux pluviales du

lotissement « Le Domaine de Gravone » à CHEMINOT

Réf:

RD/CP ASPE-L9

P.J:

1 dossier

Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Gestion à la parcelle des eaux pluviales du lotissement « Le Domaine de Gravone » à CHEMINOT

Ce dossier a été déposé par :

**BATI'TERR** 

7 Route de Cupigny

10150 CRENEY-PRES-TROYES

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n°57-2017-00468 » en date du 17 novembre 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information:

BATI'TERR 7 Route de Cupigny - 10150 CRENEY-PRES-TROYES